

---

Les bibliothécaires ne peuvent se flatter d'avoir apporté un remède final à l'encombrement de l'espace à leur disposition, mais ceci devra faire l'objet de l'étude du Comité conjoint des deux Chambres pour la bibliothèque.

Respectueusement soumis,

J. DE L. TACHÉ,

MARTIN BURRELL,

*Bibliothécaires conjoints.*

Bibliothèque du Parlement,

Ottawa, le 12 mars 1931.

*Ordonné*: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.